

Département de la SOMME

Canton de ABBEVILLE NORD

Commune de BUIGNY-SAINT-MACLOU

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION du Jeudi 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le jeudi 9 avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la mairie, sous la Présidence de Mr Eric MOUTON, Maire.

Convocation

Du 27 mars 2026

Affichée

le 27 mars 2026

Etaient présents : M^{rs} MOUTON Eric, DELASSALLE Régis, Eddy SEVELIN, VAN ZELLER D'OOSTHOVE Bernard, Mathieu LHOTELLIER, Philippe BRUNET, Freddy TETU, Florian VANDEKERCHOVE et Mmes BOUCHEZ Marie-Madeleine, TRANCART Sylvie, COULON Catherine, DESPLANQUES Cécile.

Nombre de membres

en exercice : 15

Etaient absentes: Mmes VIS Marie, Elodie CAUDRON et Christiane PELLEGRIN

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mr Florian VANDEKERCHOVE

Le quorum étant atteint, Mr le Maire ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2026,
- Délibération concernant les subventions allouées en 2026 (associations, fête du village)
- Vote des taux d'imposition 2026
- Mise en œuvre de la fongibilité des crédits – M57
- Vote du Budget Primitif
- Festivités : Calendrier 2026

Mr le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibérations concernant la proposition de membres pour la commission communale des impôts directs (CCID),

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

↳ **Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2026**

Le procès-verbal a été envoyé à chaque membre du Conseil Municipal. Mr le Maire interroge le Conseil Municipal sur d'éventuelles observations. Le procès-verbal est approuvé **à l'unanimité**.

↳ **Délibération concernant les subventions allouées en 2026 (associations, fête du village) – Dél 2026/019**

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité**, le Conseil Municipal octroie les subventions suivantes pour le Budget 2026 :

- Papillons blancs : 200 €
- Manège : 500 €
- Tir aux ballons : 100 €

Mr Eddy SEVELIN informe le Conseil Municipal qu'un comité des fêtes va être créé et demande si une subvention peut également être attribué. Le conseil Municipal décide **à l'unanimité** d'octroyer une subvention de 400 € au futur comité des fêtes.

↳ **Vote des taux d'imposition 2026 – Dél 2026/020**

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal les taux d'imposition 2025 à savoir :

- taxe foncière bâtie : 40.58 %
- taxe foncière non bâtie : 30.36 %
- taux Taxe d'habitation : 8.59 %

Mr le Maire propose de reconduire ces taux pour 2026.

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de reconduire les taux ci-dessus pour l'année 2026.

↳ **Mise en œuvre de la fongibilité des crédits – M57 – Dél 2026/021**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le référentiel budgétaire et comptable M57 introduit dans ses dispositions la possibilité pour l'assemblée délibérante de déléguer au Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote du budget, de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Lorsque l'autorisation lui est donnée, le Maire rend compte de ces mouvements de crédits auprès de l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance.

Il est proposé d'adopter cette disposition de souplesse budgétaire, qui permettra de réaliser des opérations de virement de crédits budgétaires entre chapitres avec rapidité, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Vu l'article L 5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables de la nomenclature M 57

Considérant que la collectivité a adopté la nomenclature M 57,

Après en avoir délibéré, le Conseil **à l'unanimité** :

Autorise Monsieur le Maire, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de :

- 7.5 % des dépenses réelles de fonctionnement

- 7.5 % des dépenses réelles d'investissement

Vote du Budget Primitif 2026-Dél 2026/022

Mr le Maire présente le budget primitif 2026.

Mme Catherine COULON demande l'installation d'un miroir.....Mr le Maire répond qu'il convient de trouver une solution pour le fixer.

Après en avoir délibéré **et à l'unanimité**, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

-section de fonctionnement : 382 735.00 €

-section d'investissement : 309 400.00 €

Délibération concernant la proposition de membres pour la commission communale des impôts directs (CCID)-Dél 2026/023

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux élections municipales, la CCID doit être renouvelée. Celle-ci est composée du maire, de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Ce renouvellement est effectué par l'administration fiscale sur proposition du conseil municipal qui doit proposer 24 noms :

Le Conseil Municipal propose les 24 noms suivants :

1-DELASSALLE Régis

2-BOUCHEZ Marie-Madeleine

3- SEVELIN Eddy

4-PELLEGRIN Christiane

5 -TETU Freddy

6-VAN ZELLER D'OOSTHOVE Bernard

7-BRUNET Philippe

8-LHOTELLIER Mathieu

9-DESPLANQUES Cécile

10- VANDEKERCHOVE Florian

11- CAUDRON Elodie

12- VIS Marie

13- COULON Catherine

14- TRANCART Sylvie

15-VIS Franck

16-GARNIER Mickaël

17-DELASSALLE Thérèse

18- CANTRELLE Michel

19 -TETU Julie

20- LHOTELLIER Caroline

21- LEFEVRE Franck

22-FICHEUX Jean-Victor

23-PELLEGRIN Giovanni

24-BRUNET Annie

↳ Festivités : Calendrier 2026

- Vendredi 8 mai : Commémoration (messe à Buigny-Saint-Maclou)
- Vendredi 29 mai : Fête des mères à partir de 18h
- Dimanche 21 juin : Fête du village/brocante
- Lundi 13 juillet : Feu d'artifice
- Mardi 14 juillet : Commémoration
- Mercredi 11 novembre : Commémoration (messe à Hautvillers-Ouville)
- Samedi 21 novembre : Soirée Beaujolais
- Dimanche 6 décembre : Après midi dansant/musical avec distribution du colis des aînés
- Samedi 19 décembre : Marché de Noël l'après-midi avec distribution des cadeaux aux enfants

↳ Divers

-Mr Freddy TETU suggère d'installer un panneau « déjections canines interdites » au terrain de jeu.

-Mr Florian VANDEKERCHOVE fait part de la demande de plusieurs personnes pour l'installation de bancs dans l'Allée du Château.

Séance levée à 19h55

Mr Florian VANDEKERCHOVE

Le Maire, Eric MOUTON

Secrétaire de séance



REMARQUES/OBSERVATIONS